



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°238 Mars 2026

9 mars
Lundis du Préau
Récital
« Clairobskür »



Place Albert 1er 16A – 7140 Morlanwelz -064/44.23.26



Dans ce numéro

Préannonce de nos activités	p. 3
Jeudi 19 mars à 19 h : Ciné-débat des Résistances : <i>Santosh</i> de Sandhya Suri	p. 4
Jeudi 12 mars à 17 h : Le cinéma de minuit : <i>Carioca</i> de Thomton Freeland	p. 6
Jeudis 5 et 19 mars à 10 h ou à 13 h : atelier d'art floral	p. 8
Lundis 2 et 16 mars à 14 h : atelier d'aquarelle	p. 8
Mardis 10 et 24 mars à 13h 30 : après-midi Scrabble	p. 8
Apéro pré-carnavalesque : la tradition se maintient	p. 9
Samedi 11 avril à 18 h : <i>Le monde est moche, la vie est belle</i> , conférence théâtrale par Jean-Yves Buron	p. 10
Vendredi 12 juin à 19 h 30 : <i>Le masculinisme, ce virus multiforme</i> , conférence-débat par Lilas Rigaux	p. 11
Samedi 12 septembre de 8 h 30 à 18 h : voyage dans les Hauts de France	p. 12
L'interdiction du port du voile n'est pas discriminatoire	p. 13
Appel à nos membres - Porter nos valeurs au-delà de nos murs	p. 14
Lundi 9 mars à 14h15 : <i>Récital du groupe Clairobskür</i>	p. 15
Lundi 9 mars : Les lundis du Préau : 12 h 30 : repas ; 14 h 15 : récital Clairobskür	p. 16

Contact Accueil : Aurore Delporte 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be N° de compte : BE76 0682 1971 1895

FACEBOOK : - Maison de la Laïcité de Morlanwelz

- Morlanwelz balade laïque (réservé uniquement aux membres)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2026

La cotisation annuelle reste fixée à **17 €** par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2026

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

Préannonce de nos activités

Beaucoup d'entre-nous vivent sous un rythme de vie marqué par de nombreuses sollicitations qui posent souvent des difficultés d'organisation notamment familiales : horaires de travail, parents solos, activités des enfants hors scolarité, soutien à des personnes plus âgées ou handicapées...

Pas toujours facile de participer aux activités qui nous intéressent.

Les programmer bien à l'avance permet bien souvent de pouvoir être présent.e.

Nous vous informons déjà sur notre site WEB ou sur « Balade laïque » (Facebook réservé à nos membres) de nos activités dès que nous les avons décidées.

Dorénavant, dans notre mensuel « Le Courrier Laïque », nous annoncerons également les sujets plus lointains par de petits pavés. Le logo suivant sera placé en tête de la préannonce.



Une présentation plus complète sera publiée dans le numéro du mois où les activités se dérouleront.

Nous espérons ainsi vous rencontrer plus nombreux au sein de notre maison.

Nous sommes toujours à l'écoute de vos propositions d'activités qui répondraient à vos souhaits.

Pour l'Organe d'administration,
Yvan Nicaise, Président.

À la Maison de la Laïcité
Toujours des activités à mini-prix
Pourquoi s'en priver !

UN POLAR AU CŒUR DE L'INDE

SANTOSH



JEUDI
19 mars
19h00

P.A.F: 4€ - Article 27
(1.25€ sur présentation du
ticket disponible au CPAS)
Étudiants: 2€
info: 064.44.23.26

**La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite**

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1^{er}, 16a 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle

Ciné-débat des Résistances

Jeudi 19 mars 2026 à 19h00

SANTOSH

un film de Sandhya Suri
(Inde, 2024)

Après la mort de son mari lors d'une émeute, Santosh hérite de son poste de policière dans l'Inde rurale, conformément au système de "recrutement compassionnel". Lorsqu'une adolescente de 15 ans est retrouvée violée et assassinée, Santosh est entraînée dans l'enquête sous la tutelle de l'inspectrice Sharma.

Ce premier long métrage de fiction de la réalisatrice britanno-indienne Sandhya Suri nous plonge dans les rouages d'une société indienne gangrenée par le système des castes, les discriminations religieuses et le patriarcat.

Sélectionné dans la section *Un Certain Regard* au Festival de Cannes 2024 et choisi pour représenter le Royaume-Uni aux Oscars 2025, le film bénéficie d'une interprétation remarquable de Shahana Goswami dans le rôle-titre.

Entre polar procédural et portrait social impitoyable, le film navigue dans les zones grises d'une enquête où la recherche de vérité se heurte à la corruption systémique et aux compromissions. À travers le parcours initiatique de Santosh, c'est toute la complexité des rapports de domination qui structure la société indienne qui est mise à nu : castes, genre, religion.

Un film nécessaire et courageux qui refuse le manichéisme pour explorer la potentialité de la violence et de la compromission en chacun. Une œuvre qui interroge les limites de la justice dans un système où certains sont intouchables parce que trop bas, et d'autres parce que trop puissants.



P.A.F. : 4 € - Article 27- Etudiant 2€

Info Yvan Nicaise : 0478/39.27.96 -

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La salle est équipée d'un système de purification d'air et de ventilation agréé.

Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz



Maison de la Laïcité
Morlanwelz

LE CINÉMA DE MINUIT



JEUDI 12 MARS -17:00

PAF : 4€ - ART.27 : 1.25€

INFO : 064/44.23.26

Place Albert 1er, 16A

7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise

LE CINEMA DE MINUIT... A 17 H



Jeudi 12 mars **« Carioca » de Thomton Freeland**

Carioca (titre original : **Flying Down to Rio**) a été produit en 1933.

Les acteurs principaux sont Dolores Del Rio, Gene Raymond, Ginger Rogers et Fred Astaire.

Présentation

Roger Bond, grand séducteur et chef d'orchestre, tombe amoureux de Belinda, une belle brésilienne mais celle-ci est déjà fiancée.

Alors que l'orchestre de Bond doit se rendre à Rio, il propose à la belle brésilienne de voyager avec lui. Confiant, il ne voit pas que Belinda reste partagée entre lui et son fiancé Julo.

Parlons du film

Prévu comme une comédie musicale et distrayante « Carioca » devait mettre en valeur l'actrice Mexicaine « Dolores Del Rio » et son partenaire Gene Raymond très en vogue à l'époque.

C'est le premier film réunissant Fred Astaire et Ginger Rogers, bien qu'ils n'en soient pas les vedettes principales (ils sont au second plan). Ce duo deviendra légendaire par la suite.

Le film marque en réalité la rencontre de Fred Astaire et Ginger Rogers qui seront bientôt sacrés roi et reine incontestés de la comédie musicale.

Vous découvrirez le fameux numéro musical "The Carioca" - une danse où les partenaires dansent front contre front ainsi que la scène spectaculaire finale avec des danseuses attachées aux ailes d'avions.

Ce film a connu un immense succès à l'époque et a permis à la RKO d'éviter la faillite.

Entrée : 4 €- Art.27 : 1,25 €

Jean-Luc Pierrard

Jeudis 5 et 19 mars à 10h ou à 13h : atelier d'art floral

Cette période de festivités carnavalesques vous inspirera peut-être pour garnir votre intérieur. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.
Participation : 17 €, fleurs et café compris.
Prochaines dates : 2 et 16 avril.

Marie-Christine Cuchet



Lundis 2 et 16 mars à 14h : atelier d'aquarelle

C'est toujours avec le même plaisir de peindre que les participant.e.s se réunissent ces lundis.
Nous n'en doutons pas car les talents artistiques de nos aquarellistes nous émerveillent de plus en plus.
La participation aux frais reste toujours de 5 €, papier et café offerts.

Prochaines dates : 13 avril

Monique Piret



Mardis 10 et 24 mars à 13h30 : après-midi Scrabble

Les passionnés de Scrabble continuent à partager leur passion de 13h30 à 16h30.
Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : 7 et 21 avril.

Georges Gérard





8 février 2026
Apéro
pré-carnavalesque
La tradition se maintient

A nouveau, la Maison de la Laïcité de Morlanwelz a accueilli un public heureux de vibrer aux premiers airs de gilles et de fantaisie de 2006. Trompette, trombone, clarinette, tambour et caisse étaient présents pour nous faire danser.

Mais ce moment festif aurait été incomplet s'il n'avait pas été suivi du repas "Vol vent, riz » qui a rencontré le succès habituel. Comme de coutumes, Dominique et Yvan avaient consacré une longue journée à le préparer en roulant, notamment 291 boulettes !

Après ce repas, les fervents de carnaval (libre car dispensés de la vaisselle) ont pu rejoindre dans la rue les diverses sociétés carnavalesques sous un soleil radieux digne d'un premier jour de printemps...en février !

Ces moments de joie de vivre n'empêcheront pas nos membres et sympathisants de se retrouver lors de nos conférences, ciné-débats, et autres activités programmées durant les prochains mois.



Yvan Nicaise





Préannonce

« Le monde est moche, la vie est belle »

La Transition écologique en question

Le samedi 11 avril à 18 heures

Conférence théâtrale par Jean-Yves Buron



Cette conférence théâtrale remet en question le système social et économique qui épuise l'environnement et les gens, interroge les limites des alternatives proposées, le développement durable, les initiatives de transition, la complémentarité des luttes, la désobéissance civile

et, surtout, partage l'enthousiasme des énergies citoyennes qui œuvrent à changer le monde.

En chansons, au piano, au fil de lectures de passages de son roman et de belles définitions, ou en mode conférence, cet amoureux des notes et des mots vous propose un voyage mouvementé..... et, pourquoi pas, parlant un peu d'amour !



Entrée : 8 € - Membres : 6 € - Etudiant : 2 € -
Art.27 : 1,25 €

Les réservations sont ouvertes.

Plus d'infos dans le Courrier laïque d'avril.



A vos agendas : nos activités d'avril 2026

(Hors activités permanentes)

Samedi 11 avril à 18h

Conférence-théâtrale « Le monde est moche, la vie est belle »

Par Jean-Yves Buron

Lundi 20 avril : Les lundis du Préau à 12 h 30 repas

À 14 h 15 activité à déterminer



Préannonce

« Le masculinisme, ce virus multiforme »

Le vendredi 12 juin à 19h30

Conférence-débat par Lilas Rigaux et Lionel Rubin

*

Le masculinisme progresse et son influence sur les jeunes inquiète

Le masculinisme occupe aujourd'hui une place croissante dans certains espaces publics et numériques. Initialement présenté par certains comme un discours visant à défendre les droits ou les difficultés spécifiques des hommes, ce courant connaît, dans plusieurs milieux masculins, une **radicalisation progressive**. Celle-ci se manifeste par des discours de plus en plus polarisés, une opposition frontale aux mouvements féministes et, dans certains cas, par la diffusion d'idéologies hostiles à l'égalité entre les genres.



Cette conférence se propose d'analyser les **mécanismes de cette radicalisation** : ses origines sociales et culturelles, le rôle des réseaux sociaux et des communautés en ligne, ainsi que les ressorts émotionnels et identitaires qui favorisent l'adhésion à ces discours

L'objectif n'est pas de stigmatiser, mais de **comprendre**, de mettre en perspective et d'ouvrir un espace de réflexion critique. En identifiant les signaux de radicalisation et en favorisant le dialogue, cette conférence vise à contribuer à une approche plus nuancée, constructive et apaisée des questions liées aux identités masculines contemporaines.

*Délégués « Etude et stratégies » au CAL/COM

Plus d'infos dans le Courrier laïque de mai

Yvan Nicaise

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Préannonce

Voyage dans les Hauts de France à Sars la Poterie et Caudry

Le samedi 12 septembre de 8h30 à 18h

Nous vous proposons le voyage en car, deux visites guidées et un repas.

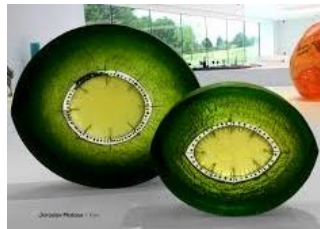
Le musée du verre (Musverre) à Sars la Poterie

Un lieu incontournable de la création verrière internationale.

Il constitue aujourd'hui la plus importante collection publique française, riche de plus de 800 pièces, elle explore toutes les propriétés et les facettes du matériau-verre, souvent méconnu.

Le Musverre présente aussi de nombreux « Bousillés », créés pour leur plaisir par les verriers de Sars-Poteries pendant leur temps de pause, et replonge le visiteur dans le passé industriel du territoire.

Vous pourrez parcourir l'exposition temporaire « Enchanté, *la fabrique des histoires* ».



Le musée de la Dentelle à Caudry

Nous vous invitons à la découverte du patrimoine dentellier et des arts textiles du Caudrésis à travers une collection technique illustrant la chaîne de fabrication de la dentelle sur métier *Leavers* grande largeur – spécificité de Caudry.

La particularité de l'industrie dentellière locale, qui consiste à rebroder les dentelles mécaniquement ou à la main, est également représentée.



Repas entre les deux visites

3 services – boisson – café.

Prix : 60 € tout compris

Jean-Marie, un habitué de notre maison, sera notre autocariste.

Plus d'information dans le courrier de juin.

L'interdiction du port du voile n'est pas discriminatoire



C'est avec grand intérêt que le Centre d'Action Laïque a pris connaissance de l'arrêt rendu ce 27 janvier par la Cour du travail de Liège dans une affaire opposant une fonctionnaire désirant porter le voile et son employeur, la commune d'Ans.

Le règlement en vigueur dans cette commune stipule que « le travailleur est tenu au respect du principe de neutralité, ce qui implique qu'il s'abstienne de toute forme de prosélytisme et qu'il lui est interdit d'arborer tout signe ostensible qui puisse révéler son appartenance idéologique ou philosophique ou ses convictions politiques ou religieuses. Cette règle s'impose à lui tant dans ses contacts avec le public que dans ses rapports avec sa hiérarchie et ses collègues. »

Dans son arrêt, la Cour du travail de Liège valide pleinement ce règlement et déboute la fonctionnaire en soulignant que **l'interdiction du port du voile ne constitue ni une discrimination directe, ni une discrimination indirecte.**

Éclairage intéressant concernant le prosélytisme

Pour résumer l'arrêt, celui-ci énonce que **l'interdiction des signes convictionnels religieux, philosophiques ou politiques à l'ensemble des agents de la fonction publique, qu'ils soient ou non en contact avec le public, n'est pas discriminatoire.** C'est au contraire **cohérent avec l'exigence de neutralité des agents**, laquelle est essentielle tant pour le public que pour les collègues fonctionnaires qui ont le droit d'évoluer dans un environnement neutre.

De fait, cet arrêt confirme sans réserve la position du Centre d'Action Laïque qui appelle le législateur à **adopter une législation garantissant sans équivoque la neutralité des services publics**, en interdisant l'expression de convictions religieuses, philosophiques ou partisans dans le chef des représentants du pouvoir public, des détenteurs de l'autorité publique et des agents de la fonction publique.

Nous espérons que cet arrêt fasse jurisprudence.

Extrait du communiqué du CAL/Com

Appel à nos membres

Porter nos valeurs au-delà de nos murs



Malgré les multiples moyens et réseaux de communisation que nous avons mis en place, nous constatons que nos objectifs ne semblent pas rencontrer un public plus important.

Les atteindre restent pourtant important : nous les rappelons à nouveau.

La Maison est un lieu ouvert à toutes les conceptions philosophiques, religieuses ou non : nous favorisons le dialogue, la diversité et la liberté de conscience. Notre engagement repose sur la laïcité, c'est-à-dire la neutralité de l'espace public et le respect égalitaire de chaque personne.

Il faut néanmoins constater que nous assistons à la banalisation de propos et comportements qui vont à l'encontre d'une société démocratique.

Insensiblement, nous glissons vers une conception autoritaire voire totalitaire inquiétante portés par des discours racistes, intolérants et d'extrême droite qui conduiront à la perte de liberté de pensée et d'action.

Pour les laïques, ces propos n'ont pas leur place dans la société car :

- Ils attaquent la dignité humaine : le racisme réduit des personnes à une identité et nie leur valeur égale.
- Ils brisent la confiance et la sécurité : les propos haineux créent peur et exclusion, empêchant tout échange serein.
- Ils contredisent nos principes et la loi : nous défendons l'égalité et la non-discrimination. Les discours incitant à la haine ou à la violence ne sont pas tolérables.
- Ils empêchent le dialogue constructif : la démocratie repose sur le débat fondé sur des faits et le respect, pas sur l'intimidation ou la stigmatisation.
- Ils fragilisent la cohésion sociale : notre mission est de rapprocher, pas d'opposer.

Pour résister à ces situations, il faut être bien informé, en parler, les comprendre, en discuter et être armé pour convaincre autour de nous des dangers de ces atteintes à notre mode de vie.

Cela peut se dérouler dans la transparence, la rigueur mais aussi dans la bienveillance et la convivialité.

En invitant nos relations et amis à nous rejoindre, nous ferons de la Maison de la Laïcité un lieu dynamique d'émancipation, de respect et de solidarité pour Morlanwelz.



Yvan Nicaise



Clairobskür présente
PALIMPSESTES

Lundi du Préau
9 mars – 14h15
« Récital du groupe
Clairobskür »

Deux voix et une guitare à découvrir

Entre les lignes d'un parchemin musical ancien, Anca et Thomas écrivent une nouvelle mélodie. Ils sont les archéologues et les rêveurs d'un répertoire qui persiste à murmurer les traces visibles d'un monde antérieur, effacé pour mieux renaître.

Leur tour de Babel est tissée de langues et de temps oubliés.

Des rythmes sud-américains aux refrains francophones des années 30, du blues lointain aux lueurs disco, tout converge en un seul souffle.

Chaque accord de guitare est un seuil, chaque phrase, un voyage.

Venez vous perdre dans cet univers intime où la musique est un palimpseste et chaque note, un pays.

Clairobskür se présente

Anca, l'âme féminine de Clairobskür, est une professionnelle de la communication et organisatrice d'événements.

Thomas est un ancien professeur de philosophie, entrepreneur, chanteur et guitariste.

Pour les deux musiciens amateurs et engagés, Clairobskür est l'aboutissement de deux parcours qui convergent vers l'amour du chant et de la poésie.

Anca découvre le chant à l'âge de 7 ans. Elle a chanté toute seule pendant des décennies. Mais cette passion ne l'a jamais quittée.

Un jour, très tard, elle s'est dit : il est temps de monter sur scène. Elle avait 46 ans.

Thomas chante depuis ses 12 ans. Il est aussi amateur de théâtre. Il a pris le temps de s'occuper de ses enfants jusqu'à une date récente. Et un jour, comme Anca, il s'est dit : il est temps de monter sur scène. Il se trouve que leurs deux destins se sont croisés à ce moment précis d'un basculement vers la vie d'artiste et de saltimbanque.

Un moment musical à ne pas rater !

9 mars : « Les Lundis du Préau »

12h30 : Repas mensuel

14h15 : « Récital Clairobskür »

Présentation du récital du groupe « Clairobskür » en page 15

Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :

- de participer au repas convivial : 18 €
- de participer à l'activité de l'après-midi qui comprend toujours le goûter : 5 €
- ou de participer au repas et l'activité (goûter compris) : 23 €

La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



Menu

**Potage
aux petits pois

**Gratin de macaroni
au jambon - fromage

**Dessert

**Café

18 €

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) **au plus tard le mercredi 4 mars inclus par téléphone** au 064/442326 **et** confirmation **par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz. Mentionner « Préau janvier - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Mise en page : Dominique Patte

Couverture : Naomi De Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)